

MODULE 5 :

Collecte des données

Clarifier l'approche de collecte des données et de contrôle-qualité contribuera à l'atteinte des objectifs de l'exercice de cartographie.

OBJECTIF DU MODULE

Recueillir les données quantitatives et qualitatives pour compléter la cartographie et combler les lacunes.

Une fois le cadre du projet et l'ébauche qualitative de la cartographie définis, l'équipe peut concentrer ses efforts sur la collecte de données en vue de l'analyse. Il existe deux catégories de données nécessaires, qui sont d'égale importance pour chaque cartographie des financements.

- Les données financières **quantitatives** constituent la base de la cartographie des financements.
- Les informations **qualitatives** sont essentielles pour comprendre le contexte de l'étude dans la région/juridiction concernée et pour alimenter les recommandations fondées sur l'analyse. Les données quantitatives n'ont que peu de valeur sans une compréhension des moteurs sous-jacents, des incitations et des relations qui peuvent être modifiés pour atteindre les objectifs politiques.

Il existe trois types de données qualitatives potentiellement utiles pour l'étude.

- a) Informations sur le contexte politique pour appuyer la définition du périmètre de l'étude (Module 1) et l'élaboration de la définition (Module 3). Il s'agit par exemple des stratégies internationales et nationales relatives au climat et à la REDD+, des plans sectoriels ou des études sur les moteurs de déforestation.
- b) Informations sur les acteurs, les instruments, les flux et les processus pour soutenir l'élaboration de l'ébauche qualitative (Module 4), ainsi que l'analyse des données (Module 7) et l'élaboration des recommandations (Module 8). Il s'agit par exemple des lois de finances/budgétaires, des documents sur les processus budgétaires, de la nomenclature budgétaire, du cadre juridique, des rapports annuels des organismes publiques, des entreprises publiques, des fonds, des rapports d'audit ou des rapports d'évaluation.
- c) Informations sur les projets pour soutenir la classification des lignes budgétaires selon la typologie définie (Module 6). Il s'agit par exemple des documents et des rapports de projet, des propositions de financement, des termes de référence ou des entretiens bilatéraux avec des experts.

Lors du démarrage du processus de collecte de données, l'équipe de projet doit identifier les besoins, répertorier les sources et élaborer des questionnaires et des modèles de collecte des données quantitatives et qualitatives. La collecte simultanée des deux types de données peut permettre de gagner du temps et d'économiser des ressources. Elle aidera également à maintenir l'engagement des parties prenantes en ne les sollicitant qu'une seule fois.

QUESTIONS CLÉS

5.1 Où trouver les données ?

5.2 Comment identifier les lacunes dans les données et comment les combler ?

MODÈLES

↓ Télécharger le **Modèle 7 - Cadrage des sources de données par parties prenantes**

↓ Télécharger le **Modèle 8 - Recensement des sources de données qualitatives**

↓ Télécharger le **Modèle 9 - Recensement des sources de données quantitatives**

5.1 Où trouver les données ?

Une liste des sources de données potentielles peut être le point de départ d'une recherche systématique des sources de données.

Questions directrices

- ▶ Du point de vue des acteurs : qui sont les principaux acteurs concernés (voir le Module 4) par la planification/la mise en œuvre/le financement des activités d'utilisation des terres ? Quelles sont les sources de données associées disponibles ?
- ▶ Du point de vue des activités : quels sont les principaux programmes/projets/activités liés à l'utilisation des terres dans le cadre de l'analyse ? Qui est impliqué ? Quelles sont les sources de données associées disponibles ?

La collecte des données est mieux menée en étroite collaboration avec les principales parties prenantes. Cela augmentera la probabilité que : a) toutes les données pertinentes soient accessibles et collectées ; et b) les problèmes d'analyse ou d'interprétation des données soient plus facilement résolus. Par conséquent, les contacts clés et les sources de données doivent être impliqués dès le début (voir le Module 2 sur l'engagement des parties prenantes).

Le Modèle 7 peut être utilisé pour définir les sources de données potentielles. Les porteurs de projet, le comité de pilotage et les principales parties prenantes peuvent aider à identifier les personnes à contacter, au sein des ministères/départements/organisations concernés, pour obtenir des données et des informations. Le même modèle peut être utilisé pour conserver une trace de toutes les sources de données et d'informations utilisées pour leur insertion dans des publications éventuelles, et pour soutenir de futures mises à jour.

Les Modèles 8 et 9 sont également fournis pour recenser les sources de données qualitatives et quantitatives, et pour évaluer leur qualité.

Les sections suivantes décrivent plus en détail les sources de données clés pour les parties prenantes/organisations/structures du secteur public et privé, nationaux et internationaux. Elles indiquent si les objectifs de qualité des données peuvent être atteints en termes d'actualité, d'exhaustivité, de cohérence et de précision (pour plus de détails sur le concept de qualité des données, voir le Tableau 8).

5.1.1 Acteurs publics nationaux

Le budget gouvernemental est une source essentielle d'informations quantitatives couvrant les acteurs publics nationaux, tels que le gouvernement central, les ministères, les administrations locales ou les fonds nationaux. Ils représentent également une passerelle permettant de comprendre des informations qualitatives plus approfondies sur les flux financiers, afin de fournir un contexte à l'analyse et d'alimenter les recommandations.

Il sera nécessaire de répondre aux questions suivantes pour accéder au budget gouvernemental, l'analyser et l'interpréter :

- ▶ Quel est le processus de planification et de budgétisation ?
- ▶ Comment le budget gouvernemental est-il structuré ?
- ▶ Comment et par qui le budget du gouvernement central et les données associées sont-ils gérés ?
- ▶ Où peut-on trouver des données qualitatives sur les projets pour interpréter les informations du budget de l'État ?
- ▶ Quel est le rôle des provinces dans la mise en œuvre des programmes nationaux ? Les informations sur les budgets infranationaux sont-elles centralisées et/ou partagées avec le gouvernement national ?
- ▶ Existe-t-il des fonds particuliers, des mécanismes de financement ou des mesures fiscales spécifiques liés aux secteurs de l'utilisation des terres, qui sont intégrés dans le budget ?

Il est possible de répondre à ces questions en menant des entretiens avec les parties prenantes et en examinant les documents sur les processus budgétaires, la nomenclature budgétaire, le cadre juridique, les lois de finances/budgétaires, les rapports d'audit, les rapports d'évaluation, les rapports annuels des fonds, etc.

Quel est le processus de planification et de budgétisation ?

Il est important de comprendre comment les processus de planification et de suivi des dépenses budgétaires fonctionnent pour orienter les demandes de données et leur interprétation. Habituellement, différentes parties prenantes sont responsables des processus d'élaboration des plans de développement nationaux, des stratégies sectorielles et de la planification budgétaire.

Un cycle budgétaire comprend différentes phases. Premièrement, chaque ministère de tutelle établit généralement son budget et le soumet au ministère des Finances/du Plan pour examen et approbation ultérieurs. Une fois approuvé et adopté par le parlement/la présidence/le ministère des Finances, le budget prévisionnel est ensuite mis en œuvre par les ministères de tutelle. À la fin de l'exercice fiscal, chaque ministère de tutelle présente un rapport annuel au ministère des Finances, qui est responsable de la consolidation dans le budget réel (non audité). Cela peut prendre plus d'un an avant que les audits budgétaires soient finalisés. Par conséquent, si une cartographie des financements liés à l'utilisation des terres doit refléter le dernier exercice fiscal, il peut être nécessaire de la baser sur les chiffres de dépenses (non audités), voire planifiés. Il peut être nécessaire de consulter différents départements d'un même ministère pour accéder à des données sur les différents éléments du processus de budgétisation, tels que la planification budgétaire, la gestion budgétaire et la gestion de la dette.

Défi : les budgets planifiés, déboursés (non vérifiés) et audités diffèrent par leur montant. Le choix du budget à utiliser dépend de l'objectif, de la méthodologie et du calendrier de la cartographie des financements liés à l'utilisation des terres.

Comment le budget gouvernemental est-il structuré ?

Le budget gouvernemental peut être national ou local. Il représente les recettes et les dépenses du gouvernement projetées pour un exercice financier.

- Les dépenses montrent comment les recettes seront dépensées. Elles sont généralement divisées en :
 - dépenses courantes couvrant les coûts opérationnels/de fonctionnement (ex : salaires, frais fixes, services publics, location, communication et carburant) ;
 - dépenses d'investissement destinées à créer des bénéfices futurs (ex : infrastructure), des dépenses (ex : programmes de travaux publics) et des subventions (ex : assurance-récolte du secteur agricole et la recherche dans le secteur agricole) ;
 - paiements de transfert effectués sans échange de biens ou de services (ex : prestations de chômage ou de retraite).
- Les recettes sont les ressources à partir desquelles les activités planifiées seront couvertes. Elles proviennent de :
 - recettes fiscales (ex : taxe foncière et immobilière au niveau local/taxe à l'exportation au niveau national) ;
 - recettes non fiscales (ex : impôts indirects et droits de douane, frais d'utilisation tels que les frais de stationnement), frais de délivrance de permis ou de licences (ex : permis d'exploitation du bois, recettes/redevances/revenus d'entreprises publiques, aide publique au développement, emprunts/prêts, dons privés, recettes de la vente d'actifs de l'État et/ou recettes pétrolières).

Alors que certains budgets sont très agrégés, d'autres sont ventilés en postes budgétaires se rapportant à un objectif ou un programme de développement spécifique, tel que la création d'unités de gestion forestière. Seul un budget gouvernemental désagrégé permet d'analyser le montant des dépenses consacrées à un certain type d'activités liées à l'utilisation des terres. Les budgets publics nationaux sont généralement structurés en différentes catégories et attributs. Pour demander les bonnes données, il est nécessaire de comprendre la structure du budget public national. Le marquage et la cartographie des financements exigent généralement la ventilation la plus détaillée possible des informations.

Défi : certains budgets/divisions budgétaires peuvent ne pas être appropriés comme sources de données, car leur format pourrait ne pas permettre de tracer les allocations en fonction des objectifs politiques spécifiques. Des données supplémentaires (documents de projet, entretiens) pourraient être nécessaires pour compléter.

La cartographie des financements publics liés à l'usage des terres dans la région des Hauts Plateaux du Centre au Vietnam s'est concentrée uniquement sur les données d'investissement et non sur le budget de dépenses courantes. Bien que ce dernier représente la plus grande part des dépenses de l'État, les consultations avec les parties prenantes ont confirmé que la classification du budget de dépenses courantes ne fournit pas suffisamment de détails pour permettre l'attribution des lignes budgétaires à des objectifs politiques spécifiques (EFI et CIEM, 2018).

En Côte d'Ivoire, la ventilation du budget jusqu'à neufs chiffres de nomenclature budgétaire a fourni des informations détaillées permettant de relier les financements aux instruments utilisés et aux acteurs associés (Falconer et al., 2017).

Comment et par qui le budget du gouvernement central et les données associées sont-ils gérés ?

Généralement, la gestion des différents types de dépenses et de recettes du gouvernement est confiée à différents ministères/départements. Pour garantir l'accès aux différentes divisions budgétaires il est nécessaire de faire participer les principales parties prenantes. Dans de nombreux cas, il s'agira des ministères de coordination - des ministères qui disposent de données consolidées sur les budgets nationaux et éventuellement internationaux, tels que les Finances/le Budget, le Plan et/ou le cabinet du Premier Ministre ou du Président.

En outre, les dépenses budgétaires sont présentées sous forme d'allocations pour chaque ministère ou département, telles que la forêt, l'agriculture ou la santé. La mise en œuvre des programmes et des activités liées à l'utilisation des terres est gérée par différents ministères. Il est donc important d'identifier les financements liés à l'utilisation des terres dans les différents ministères concernés par le périmètre de l'étude, tout en veillant à éviter le double-comptage (voir le Module 3 sur les définitions des domaines politiques /ministères de tutelle pouvant présenter un intérêt pour l'utilisation des terres ; le Module 2 pour l'identification et l'engagement des principales parties prenantes).

Défi : l'évaluation et l'analyse des différentes divisions des dépenses du gouvernement (dépenses/investissements courants ou transferts) et des recettes peuvent nécessiter un engagement intense des différentes parties prenantes, car divers ministères et départements pourraient être chargés de la gestion des données budgétaires.

Au Vietnam, le budget de dépenses courantes est sous la responsabilité du ministère des Finances et de ses départements en province. Le budget d'investissement est sous la responsabilité du ministère du Plan et Investissement et de ses départements en province (EFI et CIEM, 2018).

Quel est le rôle des gouvernements sous-nationaux dans la mise en œuvre des programmes nationaux ? Les informations sur les budgets sous-nationaux sont-elles centralisées et/ou partagées avec le gouvernement national ?

Une partie du budget gouvernemental peut être mise en œuvre par les divisions locales des ministères dans les régions. Dans ce cas, la méthodologie pour suivre la pertinence de l'utilisation de ces fonds peut être la même que pour suivre l'utilisation des fonds mis en œuvre au niveau central. Dans d'autres cas, des transferts de fonds peuvent être intégrés aux budgets des administrations locales, en complément des recettes locales. Si ces chiffres ne sont pas partagés/centralisés/documentés au niveau central, l'équipe du projet devra notamment s'engager étroitement auprès des autorités locales pour accéder à ces données, les analyser et vérifier les résultats.

Dans certains pays, les budgets des administrations locales peuvent ne pas suivre la même structure, ce qui rend plus difficile la comparaison et la consolidation des budgets locaux. Ils peuvent également être disponibles sous une forme détaillée à un autre niveau, par exemple au niveau municipal, et peuvent ne pas être disponibles sous forme électronique.

Défi : la collecte des données budgétaires des administrations locales et des transferts aux collectivités locales peut nécessiter beaucoup de temps et de ressources si elles ne sont pas centralisées et partagées avec le gouvernement central.

Existe-t-il des fonds particuliers, des mécanismes de financement ou des mesures fiscales spécifiques liés aux secteurs de l'utilisation des terres ?

La collecte des recettes et les dépenses sont deux outils de la politique fiscale que le gouvernement utilise pour influencer l'économie, par exemple pour créer une demande et une croissance économique (voir le Module 1). Le gouvernement ou des organismes publics peuvent avoir mis en place des incitations fiscales, des politiques et des réglementations qui orientent le comportement des investisseurs et qui ont un impact sur les acteurs des secteurs liés à l'utilisation des terres, comme par exemple :

- Des instruments de collecte de fonds auprès de secteurs liés à l'utilisation des terres et qui sont collectés par des organismes gouvernementaux locaux ou centraux, par exemple les taxes (taxe d'export/import, taxe sur la production) et les prélèvements.
- Des instruments utilisés pour stimuler les investissements privés dans les secteurs liés à l'utilisation des terres, par exemple les subventions au transport ou à la production, ou les exonérations fiscales.

En outre, des mécanismes de financement et/ou des fonds spécifiques pourraient être conçus et gérés par les acteurs gouvernementaux pour encourager l'utilisation durable des terres, comme par exemple le Fonds de reboisement en Indonésie qui vise les investissements du secteur privé en faveur de l'utilisation durable des terres.

La valeur de certains de ces instruments peut être trouvée dans le budget gouvernemental. Toutefois, afin d'évaluer leur pertinence par rapport aux objectifs du projet, et d'identifier les bénéficiaires/acteurs ciblés ou comprendre leur fonctionnement, l'équipe du projet devra sans doute collecter des informations supplémentaires. Ces informations peuvent être rassemblées en examinant les documents juridiques et techniques et grâce à des entretiens avec des experts (voir le Modèle 8).

Recherche des données qualitatives relatives aux projets publics nationaux

Dans la plupart des cas, les données budgétaires et financières collectées auprès des acteurs publics contiendront très peu de détails sur les composantes des projets, leurs objectifs et les résultats attendus. Les descriptions des lignes budgétaires sont généralement limitées à quelques mots. Pour pouvoir comprendre dans quelle mesure les budgets et les programmes associés sont alignés sur les objectifs politiques, il est nécessaire de recueillir des informations qualitatives supplémentaires sur ces programmes.

Les informations qualitatives telles que les documents de projet, les descriptions de programme, les rapports de mise en œuvre, les évaluations ou les audits, ne sont généralement pas gérées par les mêmes acteurs que les informations quantitatives. Cela peut compliquer le processus de collecte des données. Dans certains cas, la planification budgétaire est précédée d'une phase de programmation au cours de laquelle les ministères de tutelle formulent des propositions de programme ou de projet, en fonction des priorités politiques. Ces informations sont parfois collectées de manière centralisée par des ministères transversaux tels que le ministère du Plan. Toutefois, les informations les plus détaillées seront probablement disponibles auprès des directions du Plan au sein des ministères de tutelle ou des départements responsables des programmes.

Des informations qualitatives supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires pour évaluer l'impact potentiel de certains flux financiers sur les forêts, par exemple des données sur la couverture forestière ou des données sur les coûts de replantation. La qualité et le niveau de détail requis dépendront grandement du périmètre et du niveau de détail de la typologie développée (voir Module 3).

Défis : la collecte de données qualitatives peut nécessiter beaucoup de ressources, notamment si la qualité des données est mauvaise ou si les informations sont fragmentées et/ou incohérentes. Par exemple, les projets peuvent avoir des noms ou des codes différents dans le budget par rapport aux documents programmatiques. Les objectifs et/ou la typologie de l'analyse doivent parfois être revus si la disponibilité ou la qualité des données qualitatives pose problème.

5.1.2 Acteurs publics internationaux

Il peut être utile de prendre en compte les questions suivantes, lors de la collecte de données qualitatives et quantitatives sur le financement des acteurs publics internationaux dans l'analyse.

- ▶ Les bailleurs de fonds soutiennent-ils directement l'Etat en matière d'utilisation durable des terres ? Quelles sont les exigences de performance pour mobiliser les fonds ?
- ▶ Quelles sont les exigences de rapportage en matière de financement des partenaires de développement internationaux ?
- ▶ Quelles sont les autres initiatives de rapportage existantes ?
- ▶ Une approche par enquête devrait-elle être suivie ?

Les bailleurs soutiennent-ils directement l'Etat en matière d'utilisation durable des terres ? Quelles sont les exigences de performance nécessaires pour mobiliser les fonds ?

Il existe généralement deux types de subventions et de prêts.

- **Appui budgétaire** : les fonds sont directement transférés au budget gouvernemental, où ils peuvent être gérés au travers des systèmes nationaux. Comme le gouvernement décide de l'utilisation des fonds, « le soutien budgétaire [peut être] un moyen de renforcer l'appropriation par le pays, de financer les stratégies de développement nationales (y compris les stratégies de réduction de la pauvreté) et de promouvoir des finances publiques saines et transparentes. » (UE, 2018). Le suivi de l'utilisation des fonds d'appui budgétaire dépend de la structure budgétaire et du niveau d'agrégation des données.
- **Soutien programmatique** : fonds alloués/destinés à financer un programme particulier. Dans certains cas, le soutien programmatique peut transiter du bailleur de fonds directement vers un organisme non-gouvernemental chargé de la mise en œuvre du programme et, par conséquent, ne pas être capturé par le budget national (hors budget). Il est donc nécessaire de recouper les informations budgétaires avec les informations fournies par les partenaires internationaux.

Quelles sont les autres initiatives de rapportage existantes ?

Les Etats ont clairement intérêt à suivre les activités des bailleurs de fonds dans le pays. Les budgets nationaux intègrent les données sur les appuis budgétaires des bailleurs, mais pas forcément en cas d'appui programmatique. Des exigences de rapportage et des systèmes de suivi sont en place dans certains pays pour collecter des informations sur tous les flux internationaux entrant dans le pays, et ils peuvent fournir des informations précieuses pour une cartographie des financements liés à l'utilisation des terres.

Certains pays ont des départements ou des organismes dédiés à la gestion et au suivi des financements des bailleurs internationaux, avec des bases de données détaillant les engagements et les décaissements.

En Côte d'Ivoire, les données sur les décaissements des partenaires techniques et financiers internationaux sont gérées par le Comité de mobilisation des ressources extérieures (COMOREX), qui dépend du ministère des Finances (Falconer et al., 2017). Les données récoltées étaient très complètes.

Selon les procédures du ministère des Finances en Indonésie, les subventions doivent être déclarées par l'organisme indonésien compétent dans le cadre du processus de comptabilisation des recettes. Comme ces exigences de rapportage ne semblaient pas bien comprises, elles étaient peu respectées et il existait des différences importantes entre les informations détenues par le ministère des Finances sur les financements des partenaires de développement internationaux et les résultats d'enquête fournis par les partenaires de développement eux-mêmes (Ampri et al., 2014).

Quelles sont les autres initiatives de rapportage existantes ?

Initiatives au niveau national

Dans de nombreux pays, les bailleurs de fonds recueillent eux-mêmes des informations sur leurs dépenses et leurs programmes, ainsi que sur ceux de leurs pairs. Les groupes de coordination inter-bailleurs peuvent être des partenaires utiles à engager pour accéder aux données disponibles.

Initiatives au niveau international

Certaines initiatives visent à harmoniser les définitions et les méthodes de rapportage sur les financements climat entre bailleurs bilatéraux et/ou multilatéraux, et à consolider les données dans des systèmes de rapportage/gestion des données communs et accessibles au public. Bien qu'il s'agisse de sources de données précieuses pour le suivi des financements mondiaux de l'action climatique, elles pourraient n'être utilisées que comme référence croisée dans une cartographie nationale des financements liés à l'utilisation des terres, car :

- Les informations ne sont pas toujours ventilées par pays ou par juridiction, et ne peuvent donc pas être extraites pour le territoire concerné. Par exemple, l'IDFC ventile seulement par région (ex : Afrique sub-saharienne).
- Les indicateurs décrivant l'utilisation des fonds peuvent ne pas être ventilés au niveau requis pour une catégorisation détaillée des activités d'utilisation des terres. Par exemple, le site web Climate Funds Update résume les activités d'atténuation sous les rubriques « Atténuation - Général » et « Atténuation - REDD+ ».
- Les chiffres reflètent souvent les engagements, alors que certaines cartographies des financements peuvent être basées sur les décaissements réels du budget national. Par exemple, la base de données du Système de notification des pays créanciers (CRS) du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) fournit des données complètes sur les engagements au niveau des projets, mais les données sur les décaissements sont souvent plus limitées.

Une approche par enquête devrait-elle être suivie ?

Un moyen direct d'obtenir des données précises et détaillées sur les financements des bailleurs internationaux consiste à leur demander bilatéralement, par le biais d'une enquête. Cette approche permet de collecter toutes les informations nécessaires à l'étude, mais nécessite beaucoup de ressources. Les données reçues peuvent être utilisées comme source de données principale ou pour vérifier l'exactitude d'autres sources de données. L'approche par enquête est particulièrement utile pour collecter des informations sur les flux hors budget (voir la section « Acquisition de données non publiées et traitement confidentiel »). Les groupes de coordination inter-bailleurs, s'ils existent, peuvent aider à faciliter la collecte des données.

5.1.3 Financements du secteur privé

Les financements liés à l'utilisation des terres du secteur privé sont les plus difficile à collecter, car il ne s'agit pas d'un groupe homogène d'acteurs et leur rôle dans les financements liés à l'utilisation des terres peut être très varié. Par conséquent, avant de commencer à collecter des données, il est important de comprendre :

- ▶ Quelles sont les principaux acteurs du secteur privé et les principales filières qui sont actifs dans l'utilisation des terres ? D'où proviennent principalement les investisseurs (nationaux/internationaux) ? Voir le Module 4.
- ▶ Quels sont les principaux instruments et politiques utilisés pour encourager les investissements privés ? Voir le Modèle 8 pour évaluer les données qualitatives selon leurs sources.
- ▶ Existe-t-il des données disponibles sur le montant des investissements ?

Les financements climat ne sont pas suivis de manière systématique et exhaustive par le secteur privé. Il n'existe pas de définition établie des financements alignés sur le climat, ni de processus établi ni de cadre commun pour le suivi, le rapportage et la vérification. Pour de nombreuses entreprises, les investissements alignés sur le climat ne peuvent généralement pas être distingués des dépenses « normales » du cycle de réinvestissement, telles que l'acquisition de nouveaux équipements (Juergens et al., 2012). Par conséquent, les cartographies réalisées jusqu'à ce jour ont rencontré de grandes difficultés pour obtenir les données des acteurs privés et pour comparer les méthodes de suivi. Le secteur privé a donc souvent été totalement exclu de la cartographie.

Toutefois, des chercheurs développent et testent certaines approches afin de rassembler des informations sur les flux d'investissements privés. En particulier, les travaux de la FAO (voir Lowder et al., 2015) estiment la taille relative des investissements agricoles directs et étrangers dans l'agriculture, ainsi que celle de l'aide publique au développement et des investissements publics. COWI a également développé une approche permettant de quantifier les financements REDD+ privés, directs et indirects (COWI, 2018).

En outre, des sources d'information ascendantes peuvent être disponibles, mais la collecte et l'agrégation d'informations prennent beaucoup de temps et sont difficiles. Par exemple, les rapports d'entreprise de certains acteurs du secteur privé fournissent des détails sur leurs investissements liés au climat, notamment les rapports de responsabilité sociétale/développement durable/annuels ou de marché, alors que d'autres ne le font pas.

Les associations industrielles peuvent également constituer une bonne source de données sur les investissements ou la production, pouvant être utilisées en substitution pour estimer les flux d'investissement. Dans certains pays, les associations industrielles et les programmes de soutien peuvent avoir une forte influence sur les schémas de production.

Une étude récente propose une approche selon laquelle « les financements privés sont cartographiés à l'aide d'une approche centrée sur les instruments financiers (au lieu d'une approche centrée sur les acteurs), en tant que contexte pour discuter de la manière dont divers instruments financiers peuvent canaliser les financements, tout en assurant l'intégration des considérations relatives au développement durable ou à la déforestation dans les chaînes d'approvisionnement et les investissements dans la production » (COWI, 2018). L'étude montre que les principales sources de financement privées peuvent être réparties en :

- Financement REDD+ direct, défini comme les flux financiers soutenant des projets/programmes labélisés avec le terme « REDD » ou « REDD+ ».

- Financement REDD+ indirect, défini comme les flux financiers soutenant des projets/ programmes non labélisés « REDD » ou « REDD+ », mais qui soutiennent les objectifs de la REDD+, de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts, de conservation des forêts, de gestion des stocks de carbone et la gestion durable des forêts.

L'étude visait à quantifier les financements REDD+ directs et indirects, affectés via :

- Les marchés du carbone, pour lesquels les financements REDD+ directs et indirects ont été quantifiés.
- Les financements liés à la conservation et la restauration, sous forme de prêts directs, d'obligations, de capital d'investissement et de fonds (les financements REDD+ directs et indirects ne peuvent pas être estimés pour cette catégorie).
- Les financements affectés à la production de produits agricoles et de chaînes de valeur sans déforestation, au travers d'obligations vertes, de prêts, d'investissements privés et de financement du commerce (les financements REDD+ indirects pourraient être quantifiés uniquement pour les fonds propres des investisseurs à impact).

Pour l'estimation des ressources financières affectées à chacune des trois catégories susmentionnées, par l'intermédiaire des différents instruments financiers, l'équipe chargée de l'étude a consolidé les informations provenant de :

- Analyses publiées par d'autres organisations ou initiatives, par exemple Ecosystem Market Place, Climate Focus, Overseas Development Initiative et Center for Global Development.
- Bases de données publiques, telles que la base de données des projets REDD+ (ID-RECCO), contenant des données sur les financements du secteur privé pour plus de 300 projets REDD+.
- Données extraites de publications, par exemple un rapport sur la tarification du carbone dans le monde de l'entreprise, publié par le CDP (anciennement Carbon Disclosure Project).

5.2 Comment identifier et combler les lacunes dans les données ?

Tableau 8 : Défis et exigences de qualité des données

Défi	Raison	Approche employée
Accessibilité	Source de données non centralisée, par exemple administrations locales.	Approche ascendante pour agréger les données disponibles. Étude de cas.
	Données publiques très agrégées et pas suffisamment détaillées pour être classées avec précision.	Acquisition de données non publiées directement par le biais de demandes bilatérales, d'enquêtes et d'entretiens.
Actualité	Les données contiennent des informations relatives à la période antérieure ou postérieure à l'année choisie pour l'étude.	Collaboration avec le gestionnaire/source des données pour voir si une mise à jour est possible, par exemple en utilisant les dernières données budgétaires estimées, en acceptant leur incertitude. Jugements d'expert sur le caractère constant des dépenses décrites. Documentation soignée.
Qualité : contenu incomplet	Données qualitatives insuffisantes sur le périmètre du projet, les objectifs, les sous-composants, les activités réalisées, etc., pour évaluer l'utilisation des fonds et leur impact potentiel sur les forêts.	Collaboration avec les sources de données pour collecter des informations qualitatives de manière bilatérale (par exemple notes de projet, rapports). Entretiens avec le personnel technique impliqué dans le projet.
	Tous les champs pertinents ne sont pas traités (colonnes incomplètes alors que les lignes sont complètes, informations manquantes sur les instruments financiers).	Consultation avec le gouvernement, les sources de données et les experts. Collaboration avec le gestionnaire/source des données pour identifier les raisons pour lesquelles les données sont incomplètes. Vérification par recoupement avec d'autres sources de données pour identifier les problèmes.
	Tous les points de données ne sont pas traités (colonnes complètes alors que les lignes sont incomplètes), financements internationaux partiellement couverts.	Consultation avec le gouvernement, les sources de données et/ou des experts. Remplissage des informations manquantes avec des données par défaut/de remplacement. Consolidation avec d'autres sources de données.
Qualité : contenu incohérent	Divergences entre les différents fichiers de données (les rapports sur le budget gouvernemental et les bailleurs publics montrent des chiffres différents sur les dépenses internationales).	Consultation avec le gouvernement, les fournisseurs de données et les experts.
	Données sur les financements liés à l'utilisation des terres fournies selon une définition/méthode différente de celle utilisée pour la cartographie des financements liés à l'utilisation des terres.	Acquisition de données non publiées pour double vérification. Jugements d'expert.
Autres indicateurs de qualité des données	Voir le Module 6, consolidation des fichiers de données.	Voir le Module 6, consolidation des fichiers de données.

L'accès, la disponibilité et la qualité des données sont systématiquement signalés comme des difficultés. Pour résoudre ce problème, il convient de développer une stratégie d'acquisition des données lorsque ces données accessibles au public ne répondent pas aux exigences (de qualité) pour les raisons énumérées dans le Tableau 8.

5.2.1 Acquisition de données non publiées et confidentialité

Il peut être utile de lancer une enquête pour acquérir des données non publiées, s'il existe des lacunes dans les données pour les catégories/zones qui sont essentielles à l'objectif de la cartographie des financements liés à l'utilisation des terres, car il est important de connaître les sources de financement, acteurs ou instruments disposant du plus grand potentiel de changement, ou qui pourraient être des goulots d'étranglement potentiels. Dans la plupart des cas, il ne sera possible d'enquêter que parmi les groupes d'acteurs les plus importants, car chaque enquête nécessite une préparation et un suivi minutieux, ce qui peut prendre beaucoup de temps. Il convient de préparer des modèles d'enquête propres à chaque groupe d'acteurs, d'identifier et de contacter les parties prenantes, et d'analyser et de consolider les réponses à cette enquête.

Pour recevoir un nombre significatif de réponses de grande qualité, il faut :

- simplifier l'enquête (modèle), afin que la personne interrogée comprenne la tâche rapidement et puisse remplir le questionnaire avec un minimum d'effort ;
- expliquer les méthodologies et fournir des exemples sur la façon de les appliquer, afin que les réponses des différentes personnes interrogées soient comparables ;
- essayer de s'adresser aux contacts/acteurs existants pour leur expliquer pourquoi ils devraient aider ;
- identifier et établir des partenariats avec des intermédiaires (groupe de coordination inter-bailleurs, association industrielle), capables de collecter des données pour le compte de l'équipe du projet.

Le niveau des données que les personnes interrogées seront disposées à fournir peut varier :

- idéalement, les informations au niveau du projet les plus précises permettant la classification des données selon la définition adoptée par l'étude ;
- tout au moins, des données agrégées ;
- information qualitative.

Les sources de données peuvent restreindre l'accès à l'information si elle est confidentielle, non publiée ou non finalisée. Il est conseillé, dans la mesure du possible, de coopérer avec les sources de données pour trouver des solutions leur permettant de surmonter leurs réticences en :

- expliquant l'utilisation prévue des données ;
- acceptant, par écrit, le niveau auquel elles seront rendues publiques ;
- proposant une coopération pour obtenir des fichiers de données mutuellement acceptables ;
- donnant crédit/remerciement dans l'inventaire des données fournies (PACC, 2006).

5.2.2 Études de cas

Une étude de cas peut être réalisée lorsque les sources de données ne sont pas centralisées et qu'une approche ascendante n'est pas réalisable. Cela peut être dû à diverses raisons, notamment parce que les budgets des administrations locales présentent des structures trop disparates et qu'ils ne peuvent pas être consolidés, ou parce que les données sur les dépenses ne sont pas accessibles aux entreprises publiques concernées.

Bien que les études de cas ne soient qu'une partie d'un tableau complet, elles peuvent fournir des informations précieuses pour :

- comprendre les tendances actuelles en matière d'investissement dans l'utilisation des terres ;
- comprendre dans quelle mesure les objectifs REDD+ sont intégrés dans la planification et la budgétisation de certaines parties prenantes ;
- combler les lacunes existantes en matière de connaissances (et de financement).

5.2.3 Évaluations qualitatives

Comme les études de cas, les évaluations qualitatives peuvent aider à comprendre les tendances et les défis pour lesquels l'accès aux données, ou leur qualité, empêche une analyse quantitative. Des estimations de budget ou sources de financement peuvent parfois être établies qualitativement en examinant le contexte politique et les dispositions institutionnelles, et en interrogeant les principales parties prenantes sur les activités et les investissements liés à l'utilisation des terres dans la région, telles que les administrations locales et les autres organismes d'exécution (non) publics. De plus, les données sur les subventions publiques (y compris les incitations ou les mesures désincitatives) et leur mise en œuvre peuvent être très difficiles à obtenir, et il est souvent compliqué de savoir si une incitation fiscale particulière a effectivement eu un effet sur le secteur privé. Les évaluations qualitatives des incitations fiscales peuvent être plus réalisables que les évaluations quantitatives.

5.2.4 Données adaptées/de substitution

Les données de substitution sont des données alternatives qui sont corrélées aux données qu'elles remplacent. « [...] Il est préférable d'utiliser des données directement liées à l'élément en cours de quantification plutôt que d'utiliser des données de substitution [...]. Dans certains cas, toutefois, les données directement applicables peuvent ne pas être disponibles ou comporter des lacunes [...]. Dans ces cas, les données de substitution peuvent aider à combler les lacunes et à générer une série chronologique cohérente ou une moyenne de pays » (PACC, 2006). Il est important de confirmer et de documenter la relation entre les données de substitution et le sujet à quantifier.

Voici des exemples de données de substitution ou de données adaptées à la cartographie des financements liés à l'utilisation des terres.

- Rapports financiers annuels des autorités statutaires répertoriant les montants collectés au moyen de divers instruments non fiscaux, ainsi que les données sur le commerce intérieur collectées mensuellement par les organismes publics.
- Les systèmes de certification, tels que le Forest Stewardship Council et d'autres, peuvent être utilisés comme proxys pour quantifier la gestion durable des forêts. Le volume des produits agricoles ou forestiers, vendus ou produits, et les investissements réalisés tout au long de la chaîne de valeur. Il s'agit toutefois d'une solution imparfaite, car elle intègre les recettes d'une année donnée, mais pas les investissements, et elle est donc incompatible avec les données relatives aux décaissements annuels ou aux engagements du côté public.
- Les données sur les dépenses planifiées ont été plus faciles à obtenir que les dépenses réelles dans certains pays. Lors d'une utilisation des dépenses planifiées, l'utilisateur doit le signaler de manière transparente et être conscient du fait qu'il y aura des mises à jour ou des corrections de données, après le rapprochement et les audits.
- Les données sur les engagements pourraient être plus facilement disponibles que les données sur les décaissements. Toutefois, les engagements peuvent être cumulatifs et s'étendre sur plusieurs années, par exemple un engagement pour un programme pluriannuel spécifique. Il est également possible de répartir ces chiffres cumulés en parts annuelles égales. Cependant, alors que les données sur les décaissements annuels permettraient une interprétation -par exemple aucun décaissement pourrait suggérer l'existence d'obstacles dans le système pour le décaissement ou l'absorption des financements- les données sur les engagements ne peuvent justifier une telle hypothèse.
- Les financements privés peuvent être cartographiés à l'aide d'une approche centrée sur les instruments financiers (au lieu d'une approche centrée sur les parties prenantes), en tant que contexte pour discuter de la manière dont divers instruments financiers peuvent attribuer les financements.

5.2.5 Jugements d'expert

Des experts peuvent être consultés pour aider à identifier les flux financiers importants et à évaluer leur importance relative, en l'absence d'informations et de données officielles. En outre, lors de l'évaluation de l'impact potentiel des investissements dans l'utilisation des terres et de la catégorisation des flux financiers, l'équipe du projet peut systématiquement consulter des experts et des responsables ayant une connaissance approfondie des programmes particuliers (voir la section 6.3 relative à la catégorisation).

Si possible, il est préférable de consulter plus d'un expert pour obtenir un consensus (Benoit, Wiesehomeier, 2009). Les experts peuvent provenir de l'administration, des associations professionnelles, des instituts techniques, des industries ou des universités (PACC, 2006).

Dans la cartographie des financements climatiques en Indonésie, des représentants des ministères de tutelle ont été consultés pour quantifier le pourcentage des financements liés au climat au sein de grands programmes aux objectifs multiples. Comme ils connaissaient bien ces programmes, ils ont rendu ce jugement, d'autant plus qu'il n'existait pas de documents officiels.

Modèle 7 - Cadrage des sources de données par parties prenantes



Modèle 7 - Cadrage des sources de données par parties prenantes

Type d'acteur	Acteur	Source de données potentielle	Nature des données	Où et comment collecter les données, contacts clés	
Acteurs publics nationaux	Gouvernement central/ministères de tutelle	Système d'information budgétaire détaillé et désagrégé du gouvernement central	quantitatif	Vérifier si des données ventilées détaillées sont publiquement disponibles ou demander des extraits détaillés des bases de données budgétaires auprès du ministère des Finances/du Budget	
		Bases de données et documents de projet	qualitatif	Rechercher des documents publics d'information sur le projet ou les demander aux ministères de tutelle ou à un ministère central de coordination, tel que le ministère du Plan	
		Textes juridiques et stratégies	qualitatif	Les journaux officiels ou les bases de données juridiques peuvent inclure des textes juridiques pertinents	
	Administrations locales	Budgets des administrations locales	Budgets des administrations locales	quantitatif	Vérifier si des données ventilées détaillées sont publiquement disponibles ou demander des extraits détaillés des bases de données budgétaires aux administrations locales.
			Plans d'investissement à moyen terme	quantitatif	Publiquement disponible ou demande aux administrations locales.
		Base de données et documents de projet	qualitatif	Publiquement disponible ou demande aux administrations locales.	
		Allocation budgétaire du gouvernement central et données de transfert	quantitatif	Vérifier si des données ventilées détaillées sont publiquement disponibles ou demander des extraits détaillés des bases de données budgétaires auprès du ministère des Finances/du Budget	
	Organismes publics	Sites web d'organisme, rapports annuels	qualitatif et quantitatif	Vérifier en ligne ou obtenir bilatéralement	
		Budgets du gouvernement central et lois de finance	quantitatif	Vérifier si des données ventilées détaillées sont publiquement disponibles ou demander des extraits détaillés des bases de données budgétaires auprès du ministère des Finances/du Budget	
	Fonds nationaux	Sites web et rapports de fonds	quantitatif et qualitatif	Vérifier en ligne ou obtenir bilatéralement	
		Budget du gouvernement central	quantitatif	Vérifier si des données ventilées détaillées sont publiquement disponibles ou demander des extraits détaillés des bases de données budgétaires auprès du ministère des Finances/du Budget	
	Entreprises publiques/institutions financières publiques	Rapports (rapports annuels, audits)	quantitatif et qualitatif	Vérifier en ligne ou obtenir bilatéralement	
		Enquête auprès des bailleurs sur les prêts/subventions internationales aux entreprises publiques	quantitatif	Enquête et consultations bilatérales	

Modèle 7 - Cadrage des sources de données par parties prenantes

Type d'acteur	Acteur	Source de données potentielle	Nature des données	Où et comment collecter les données, contacts clés
Acteurs publics internationaux	Bailleur bilatéral	Rapports et documents de projet	quantitatif et qualitatif	Vérifier en ligne ou obtenir bilatéralement
	Fond/organisme multilatéral	Rapports conjoints (CRS CAD-OCDE, rapports conjoints BMD, Climate Funds Update, IDFC)	quantitatif	Habituellement disponible en ligne
	Institution financière de développement multilatérale/régionale/bilatérale	Enquête auprès des bailleurs	quantitatif	Enquête et consultations bilatérales
		Budget du gouvernement central	quantitatif	Cartographier les flux internationaux recensés dans le budget de l'Etat et vérifier la cohérence avec les autres sources de données
		Statistiques/bases de données nationales	quantitatif	Vérifier auprès des départements ministériels chargés de la supervision des subventions internationales, généralement au ministère des Finances/du Budget ou dans les organismes spécialisés, par exemple une agence REDD+
Privé	Secteur financier Fonds (impact) Producteurs Concepteurs de projet	Rapports (rapports annuels, audits)	quantitatif et qualitatif	Vérifier en ligne ou obtenir bilatéralement
	Prestataires de services Entreprises Syndicats/associations industrielles	Statistiques/bases de données nationales	quantitatif	Vérifier en ligne ou obtenir bilatéralement
Société civile	ONG	Rapports (rapports annuels, audits)	qualitatif	Vérifier en ligne ou obtenir bilatéralement
	Universités et centres de recherche Philanthropes	Budget du gouvernement central	quantitatif	Vérifier si des données ventilées détaillées sont publiquement disponibles ou demander des extraits détaillés des bases de données budgétaires auprès du ministère des Finances/du Budget
		Enquête/reporting auprès des bailleurs sur les prêts/subventions internationales aux entreprises publiques	quantitatif	Enquête et consultations bilatérales

Modèle 8 - Recensement des sources de données qualitatives



Modèle 8 - Recensement des sources de données qualitatives

Informations à recueillir	Exemple/questions directrices
Nom de l'instrument/du mécanisme/du projet	
Base légale	Quel est le cadre réglementaire qui établit l'instrument ou le mécanisme ?
Objectifs de l'instrument/du mécanisme/du projet	
Année d'entrée en vigueur de l'instrument/du mécanisme (actuel/historique)	
Structure de gouvernance	Qui décide de la façon dont les fonds sont dépensés ?
Structure de l'instrument	Ex : % des recettes provenant des droits de coupe
Instruments de soutien	Comment l'entité est-elle capitalisée ? (prélèvement, impôt, emprunts, actions ou obligations)
Total des recettes/flux sur l'année ou les années d'analyse (devise locale)	
Source d'informations	D'où proviennent ces informations (fournir des pièces justificatives) ?
Utilisation des fonds	À quoi ont servi les fonds ? (équipe gouvernementale, projets de développement, etc.). Existe-il des bénéficiaires ciblés dans le cas de subventions ?
Classification	vert, gris ou brun
Bénéficiaire du financement	gouvernement national, administration régionale, collectivité, fournisseur, développeur de projet, etc.
Analyse de l'efficacité de l'instrument	Dans quelle mesure les fonds ont-ils été utilisés ? Par exemple, existe-il des problèmes avec les décaissements, la gouvernance, l'utilisation des fonds, l'accessibilité, les besoins, la collecte, l'impact financier ?
Leçons/possibilités de réforme ou de changement	Existe-il une possibilité pour que des amendements ou de nouvelles incitations conduisent à un changement de comportement ? Par exemple, plus la hiérarchie de la réglementation est élevée, plus il est difficile d'édicter ou d'apporter des amendements. Existe-t-il une possibilité pour modifier la façon dont sont répartis et/ou distribués les recettes ? Les incitations aux bénéfices ou les améliorations réglementaires vont-elles modifier la prise de décision en matière d'investissement ?

Modèle 9 - Recensement des sources de données quantitatives



Modèle 9 - Recensement des sources de données quantitatives

Source de données	Acteurs concernés	Actualité	Exhaustivité	Cohérence, précision
		<i>Quelle est la fréquence de publication des données par rapport au périmètre de l'analyse ?</i>	<i>Les financements liés à l'utilisation des terres sont-ils traités ? Est-il possible de suivre les bénéficiaires ?</i>	<i>La définition appliquée des financements de l'action climatique/de la méthode de suivi est-elle transparente ? Les résultats peuvent-ils être reproduits ? Autres défis ?</i>

Acteurs publics nationaux

Budget de l'Etat	<p>Ministères de coordination/de tutelle et/ou administrations locales</p> <p>Bailleurs comme sources de financement</p> <p>Administration locales, agences gouvernementales, fonds nationaux, ONG, universités et centres de recherche en tant que canaux de financement/bénéficiaires</p>	<p>Année précédente (estimée)</p> <p>Même année (réelle/non auditée)</p> <p>1-2 ans après (auditée)</p>	<p>Selon la structure du budget, il est possible d'identifier pour l'Etat/les administrations locales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Source des financements, y compris les recettes (non) fiscales, les subventions/prêts (internationaux). • Canaux/bénéficiaire des fonds, y compris les agences gouvernementales/collectivités locales, les fonds nationaux, etc. • Utilisation des fonds, notamment les activités liées à l'utilisation des terres. <p>Défis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les sources de données centralisées ne sont pas disponibles pour les budgets (locaux) et l'approche nécessite d'agréger les données disponibles (approche ascendante). • Manque d'informations qualitatives, accessibles et détaillées au niveau du projet, pour permettre un marquage budgétaire pertinent pour le climat et l'application des définitions liées au développement durable, par exemple financement vert versus financement gris. • Fonds internationaux non comptabilisés, ou seulement en partie, dans les budgets car financement des bailleurs partiellement rapporté. • Les données sur les subventions publiques (y compris les incitations ou dissuasions fiscales) et leur application sont difficiles à obtenir. 	<p>Différences entre divers fichiers de données sur les dépenses internationales.</p> <p>Incohérence entre les années car souvent les ministères changent, fusionnent, se ferment ou se développent, avec des répercussions sur le cadre/la structure budgétaire.</p> <p>Actualisations/corrections des données de décaissement après rapprochement et audits.</p> <p>La structure des budgets locaux diffère, ce qui empêche le rapprochement.</p>
------------------	---	---	---	---

Modèle 9 - Recensement des sources de données quantitatives

Source de données	Acteurs concernés	Actualité	Exhaustivité	Cohérence, précision
		<i>Quelle est la fréquence de publication des données par rapport au périmètre de l'analyse ?</i>	<i>Les financements liés à l'utilisation des terres sont-ils traités ? Est-il possible de suivre les bénéficiaires ?</i>	<i>La définition appliquée des financements de l'action climatique/de la méthode de suivi est-elle transparente ? Les résultats peuvent-ils être reproduits ? Autres défis ?</i>
Acteurs publics internationaux				
Budget gouvernemental (voir également la section 5.1.1)	Bailleurs comme sources de financement	Année précédente (estimée) Même année (réelle/non auditée) 1-2 ans après (auditée)	<p>Selon la structure du budget, il est possible d'identifier les subventions/prêts internationaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Canaux/bénéficiaire des fonds. • Utilisation des fonds notamment les activités liées à l'utilisation des terres. <p>Défis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonds internationaux non comptabilisés, ou seulement en partie, dans les budgets (locaux) car financement des bailleurs mal planifié/rapporté ou non encore approuvé. 	Différences entre divers fichiers de données sur les dépenses internationales.
Bases de données nationales	Dépenses et investissements internationaux publics et privés au sein d'une juridiction	Spécifiques au pays	Spécifiques au pays et dépendent de la conformité aux exigences de rapportage nationales. Si le taux de conformité est faible, impossible de collecter d'information sur les flux budgétaires qui ne sont pas attribués via le budget public national.	Spécifiques au pays
Initiatives au niveau national	Généralement, dépenses publiques internationales au sein d'une juridiction	Spécifiques au pays	Spécifiques au pays	Spécifiques au pays

Modèle 9 - Recensement des sources de données quantitatives

Source de données	Acteurs concernés	Actualité	Exhaustivité	Cohérence, précision
		<i>Quelle est la fréquence de publication des données par rapport au périmètre de l'analyse ?</i>	<i>Les financements liés à l'utilisation des terres sont-ils traités ? Est-il possible de suivre les bénéficiaires ?</i>	<i>La définition appliquée des financements de l'action climatique/de la méthode de suivi est-elle transparente ? Les résultats peuvent-ils être reproduits ? Autres défis ?</i>
Initiatives au niveau international :				
Membres du DAC de l'OCDE : Base de données CRS	Public : Budgets gouvernementaux, organismes, FI publics Privé : FI commercial Pour la liste complète, voir http://www.oecd.org/dac/dacmembers.htm	Un an et demi après (juin) Données sur les engagements	Données sur l'aide publique au développement bilatérale et multilatérale, au niveau des projets, y compris des informations sur les pays, les bailleurs, les instruments, les canaux (de décaissement) et les utilisations/secteurs	Risque de double comptage : certains fonds sont également suivis par IDFC ou Climate Funds Update
Banques multilatérales de développement qui publient des rapports sur les financements de l'action climatique	Groupe de la Banque mondiale ; Banque européenne pour la reconstruction et le développement ; Banque européenne d'investissement ; Groupe de la Banque interaméricaine de développement ; Banque africaine de développement ; Banque asiatique de développement	Données sur les engagements publiées au T2/T3 de l'année suivante	Données sectorielles agrégées sur l'agriculture et la forêt en tant que groupe. Les données au niveau des pays sont fournies uniquement pour les financements de l'action climatique (BMD, 2018). Non applicable pour la cartographie nationale des secteurs, instruments, bénéficiaires ou utilisations.	Les banques multilatérales rendent également compte au CRS de l'OCDE sur une période plus longue
Rapports IDFC	23 Institutions financières de développement nationales, régionales et bilatérales	T3/T4 l'année suivante Caractéristiques des engagements	Données agrégées, moins utiles pour la cartographie nationale (pas de ventilation par pays, instruments, bénéficiaires ou utilisations).	Risque de double comptage : certains membres de l'IDFC seront également membres du CAD de l'OCDE

Modèle 9 - Recensement des sources de données quantitatives

Source de données	Acteurs concernés	Actualité	Exhaustivité	Cohérence, précision
		<i>Quelle est la fréquence de publication des données par rapport au périmètre de l'analyse ?</i>	<i>Les financements liés à l'utilisation des terres sont-ils traités ? Est-il possible de suivre les bénéficiaires ?</i>	<i>La définition appliquée des financements de l'action climatique/de la méthode de suivi est-elle transparente ? Les résultats peuvent-ils être reproduits ? Autres défis ?</i>
Climate Funds Update	Fonds climatiques Pour la liste complète, voir : https://climatefunds-update.org/the-funds/ et https://public.tableau.com/profile/gbantou#/?vizhome/CFU-REDDfinance/REDDfunds	L'année suivante, en juillet Données d'approbation et de décaissement	Données au niveau du projet, y compris des informations sur le pays, les fonds (remarque : certains en sont exclus), les instruments, les agents d'exécution. Ventilation des utilisations « uniquement » pour : • adaptation ; • atténuation – général ; • atténuation – REDD ; • objectifs multiples ; • inconnu.	Risque de double comptage : certains fonds sont également suivis par la base de données CRS du CAD de l'OCDE
Lancement d'une enquête auprès des bailleurs pour les exercices de cartographie des financements climatique		Dépend du cycle de rapportage des organisations interrogées	Dépend de la qualité/du nombre de réponses.	

Modèle 9 - Recensement des sources de données quantitatives

Source de données	Acteurs concernés	Actualité	Exhaustivité	Cohérence, précision
		<i>Quelle est la fréquence de publication des données par rapport au périmètre de l'analyse ?</i>	<i>Les financements liés à l'utilisation des terres sont-ils traités ? Est-il possible de suivre les bénéficiaires ?</i>	<i>La définition appliquée des financements de l'action climatique/de la méthode de suivi est-elle transparente ? Les résultats peuvent-ils être reproduits ? Autres défis ?</i>
Acteur privés				
Terminal Bloomberg	Entreprises agro-alimentaires	Mis à jour en permanence, y compris avec les informations annuelles	Les résultats sont souvent illustratifs, car tous les acteurs ne sont pas traités.	Dépend du niveau de divulgation dans les rapports d'entreprise des sociétés individuelles.
Associations industrielles	Dépend de l'adhésion à l'association	-	Dépend de la nature des données collectées.	Ne suit probablement pas l'impact des investissements, mais pourrait fournir des données sur les investissements globaux.
Rapport annuel Rapport de responsabilité sociale Rapport de durabilité	Organisations individuelles	1-2 ans après	Les financements de l'action climatique ne sont pas suivis de manière systématique et exhaustive par tous les acteurs. Données centralisées non disponibles.	Méthodes de suivi et résultats pas cohérents/comparables, et rarement transparents. Les difficultés de comptabilisation du coût différentiel des investissements entravent la comparaison des différents types de flux financiers.
Des plateformes de rapportage ou de certification durable, par exemple • Base de données REDD+/Partenariat REDD+ volontaire, • REDD X - Suivi des financements liés à la forêt/ Forest Trends • Base de données Verified Carbon Standard	Projets individuels issus d'acteurs publics et privés	Dépend de la plateforme	Dépend de la plate-forme, mais souvent ne couvre pas : • informations financières ; • acteurs privés ; • activités au-delà des arrangements de préparation ; • liste complète des projets pour chaque pays.	Dépend de la plateforme. Peut aller du rapportage volontaire potentiellement biaisé jusqu'à des données vérifiées, fournissant des rapports normalisés, complets et précis.